



MAISON DE RETRAITE « LES GABRES » RELEVÉ DE CONCLUSION DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 24 JUIN 2020

Etaient présents :

- **Familles : 2** (1 membre famille SP RDC, 1 membre famille Ehpad 3)
- **Direction : 2** (Adjointe de Direction S.G, Responsable Animation K.M)
- **Résidents : 3** (Résidente Ehpad 1, 2 Résidents Ehpad 2)
- **Les amis des Gabres : 1** (C.M)
- **AOAPAR : 1** (G.T)
- **Invités : 2** (Coordonnateur des soins LG, Stagiaire de Direction E.N)

Etaient excusés

- **Mairie de Cannes : 1** (J.G)
- **Représentant du personnel : 1** (D. S)
- **Direction : 1** (Directrice T.I)

➤ Validation du précédent relevé de conclusion

Le relevé de conclusion du 11 Juin est validé à l'unanimité par tous les membres présents.

Monsieur D. a également profité de ce moment de relecture pour revenir sur un point du relevé de conclusion, qui se veut être la baisse significative des maladies saisonnières grâce au port du masque. M. GL a rappelé, que l'établissement était en réflexion pour une éventuelle mise en place des mesures barrières et notamment le porte du masque en période hivernale.

➤ Présentation générale du plan de retour à la normale

La Direction informe que suite à l'allocution présidentielle du 14 juin, le Directeur Général de l'ARS prévoit 3 thématiques impactant les ESMS. Ces modalités ont été décrites dans un courrier du 19 juin, elles sont les suivantes :

1. La reprise des visites des proches sans rendez-vous,
2. La reprise des admissions en hébergement permanent et la fin des confinements préventifs en chambre,
3. La reprise de la vie sociale et des interventions des professionnels de santé, médicaux et paramédicaux

De fait, l'EHPAD Les Gabres au même titre que les autres ESMS, a élaboré **un plan de retour à la normale** post déconfinement, afin de répondre au minima à ces trois mesures. D'autres thématiques sont abordées en sus, à savoir :

- une réflexion sur les conditions de reprise du travail après congés des salariés et intervenants extérieurs,
- la prise des températures et la distribution de masques,
- l'organisation des repas,
- l'entretien du linge,
- le salon de coiffure

Ce plan, élaboré après concertation avec l'équipe d'encadrement, doit avoir la validation des membres du Conseil de la Vie Sociale, il fait donc l'objet de ce Conseil de la Vie Sociale dit extraordinaire.

1. Reprise des visites des proches sans rendez-vous

Mme. G, Adjointe de Direction, réaffirme à travers la lecture du plan de retour à la normale :

- La reprise des visites sans rendez-vous, est effective depuis le 20 Juin. En chambre ou en extérieur, les visites ouvertes sont de nouveau possibles 7 jours sur 7 de 11 heures à 20 heures.
- La mise en place d'un circuit particulier à respecter par les visiteurs:
 - Passage par l'accueil pour vérification de l'application des mesures barrières (désinfection des mains, port du masque à partir de 11 ans...),

MAISON DE RETRAITE « LES GABRES » RELEVÉ DE CONCLUSION DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 24 JUIN 2020

- Emargement du registre des visites,
 - Circulation dans l'établissement jusqu'à la chambre de son proche,
 - Départ de la structure avec passage de nouveau par l'accueil pour émargement de sortie sur le registre.
- La possibilité pour les résidents de pouvoir à nouveau sortir de l'établissement, avec ou sans accompagnateur.
 - La possibilité pour les familles ou proches de venir chercher les résidents pour des sorties à partir de 11 heures. A ce titre l'établissement fournit un masque au résident concerné.

M. D. soulève l'importance de signaler toute sortie à l'accueil de l'établissement auprès de l'infirmière de l'unité.

2. Reprise des admissions en hébergement permanent et fin des confinements préventifs en chambre

Depuis le 14 mai dernier, les admissions ont été reprises au sein de l'EHPAD sous réserve de la réalisation d'un TEST PCR avant admission (dans les 2 jours avant, plus ou moins) et mise en place d'un isolement en chambre de 8 jours.

Toutefois, depuis fin Mai, l'isolement en chambre a été stoppé avec maintien du TEST PCR à l'admission. Les admissions ont donc pu reprendre au niveau du secteur protégé.

L'adjointe de Direction informe de la reprise des visites de pré-admission à partir du 22 Juin.

M. GL, réaffirme l'importance de cette visite pour l'établissement et le résident. L'enjeu étant d'établir un lien de confiance avec le résident et de pouvoir affiner l'orientation du résident dans une unité plutôt qu'une autre. Lors de cette visite c'est également l'occasion pour le résident de pouvoir s'acclimater aux lieux et d'éventuellement refuser cette admission.

M. D. souligne le fait qu'une dizaine de lits se sont retrouvés inoccupés durant la période de confinement. À ce titre Mme G.S et M. G.L ont rappelé l'importance de cette unité COVID. Cette dernière s'étant illustrée comme une nécessité et un choix de l'établissement, ayant permis d'assurer la sécurité des résidents.

3. Reprise de la Vie Sociale et des interventions des professionnels de santé, médicaux et paramédicaux

- Interventions des professionnels de santé, médicaux et paramédicaux

Depuis le 2 juin, nous avons ré-ouvert l'établissement aux métiers paramédicaux suivants :

- Kinésithérapeutes,
- Orthophoniste,
- Pédicure/podologue,
- Médecins et spécialistes particuliers

Pendant le confinement, les activités de kinésithérapie avaient fait l'objet d'une revue de la priorisation car seul un kinésithérapeute, sans activité libérale, intervenait.

- Reprise de la Vie Sociale

Pendant le confinement, les activités d'animation ont été adaptées, pour laisser plus de temps aux communications WhatsApp, avec l'appui des psychologues et psychomotriciens. Des activités estivales sont programmées, avec notamment les barbecues en terrasse, gouters glace, sorties plages, etc.

MAISON DE RETRAITE « LES GABRES » RELEVÉ DE CONCLUSION DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 24 JUIN 2020

4. Réflexions adjacentes et diverse au plan de retour à la normale

- Conditions de reprise du travail après congés des salariés et intervenants extérieurs :

- La Direction a fait le choix en concertation avec le médecin coordonnateur d'uniquement proposer aux salariés la possibilité de faire un TEST PCR en fin de période de congés. A cet effet, M. GL rappelle le caractère de « proposition » de cette démarche qui se veut conforme au courrier envoyé par l'ARS.
- Pour la réalisation de ces PCR, les médecins de l'établissement pourront établir une prescription médicale pour tout salarié qui en fera la demande.
- L'ensemble du Conseil de la Vie Sociale valide cette proposition, un mail d'information sur le sujet sera donc communiqué à l'ensemble du personnel.

- Maintien du port du masque et prise de température

- M.GL notifie le fait, qu'il est très probable que le port du masque se prolonge durant l'été. Des clusters COVID étant toujours présents en France.
- En complément, Mme G. précise que les données de températures ont été archivées.

- Repas

- Les menus d'été sont en place, davantage de fruits frais et de plats sont proposés. Les mesures prévues au **plan bleu** sont prêtes à être activées (tournées d'hydratation, consignes au personnel soignant...).
- Les proches et les familles pourront de nouveau partager le déjeuner avec leur proche dès le 1^{er} juillet prochain, dans la limite de 4 invités.
- Mme K. et les représentants des résidents souhaitent évoquer la qualité des repas, qui s'est véritablement améliorée, autant au quotidien qu'à l'occasion du repas festif de la fête de la musique.
- Mme G.S et M. G.L, précisent que l'établissement sera très prochainement livré par un producteur local.

- Entretien du linge

- Reprise de l'entretien du linge par les familles suite à la suite la suspension liée aux mesures de confinement.
- Passage à un trousseau d'été pour les résidents. Mme G.S rappelle aussi l'importance de vérifier le marquage des vêtements avant leurs retours en chambres. Un mail abordant ces points, sera envoyé aux familles en ce sens.
- Mme M. souhaite notifier un retard dans le retour du linge. Mme G. fait remonter cette information buanderie et lui conseille aussi de se rendre à l'accueil pour pouvoir se rendre en lingerie et éventuellement voir avec le service si des pièces ont perdu leur marquage. Des photos et des puces RFID étant associés à l'ensemble des affaires des résidents.

En conclusion, le plan de retour à la normale est validé à l'unanimité par les membres présents au conseil de la vie sociale.

M. D. remercie l'établissement pour la veille informationnelle opérée durant la période de confinement.

Prochain CVS le 30 septembre 2020